



**PLAYER  
RANKINGS**

presented by



## Conditions

1. Doit être membre en règle de la PGA du Canada
  - 1.1. Les membres qui accumulent des points alors qu'ils sont actifs conserveront ces points s'ils sont subséquemment suspendus (ou autrement inactifs), et ce, jusqu'à ce qu'ils soient réintégré
2. Les points sont accumulés pendant trois (3) ans pour chaque événement listé.
  - 2.1. Après la clôture d'un événement de l'année courante, les points accumulés pour ce même événement il y a trois ans seront retirés du dossier du compétiteur et ne seront plus comptabilisés dans son pointage total
3. Les points seront accordés pour les deux meilleurs résultats obtenus en championnat dans les catégories A, B et C
  - 3.1. Si un compétiteur accumule des points pour trois tournois dans les catégories A, B, et C dans une même année, seul les deux meilleurs résultats compteront pour son cumulatif
4. Dans le cas des catégories D, E, F et G, le compétiteur ne peut recevoir des points que pour sa participation dans son propre championnat de zone.

## Sommaire

1. Un membre ne perdra aucun des points qu'il a accumulés s'il devient inactif, et ce, pour quelque raison que ce soit. Il sera exclu du Classement des Joueurs de la PGA du Canada pendant sa période d'inactivité, mais les points accumulés pendant qu'il était actif, seront utilisés quand il sera réintégré, à condition de respecter le cycle de trois ans.
2. Par exemple, à la suite du championnat senior 2018 Championnat senior de la PGA du Canada le 8 juillet, les points accumulés lors du championnat senior 2015 ne compteront plus dans le total des points accumulés par un membre.
3. Pour tous les championnats nationaux de la PGA du Canada, seul les membres seniors sont éligibles à participer à trois tournois différents. Afin d'assurer l'égalité entre les membres, seul le maximum de points de deux championnats nationaux dans une même année comptera au cumulatif des points d'un compétiteur.
4. Parce que seulement certaines zones permettent aux membres extérieurs de participer à leur championnat, les points ne peuvent être accumulés que pour des championnats où le membre est en règle. Par exemple, quelqu'un de la zone Ontario ne peut accumuler des points en participant à des activités dans les zones du Nord de l'Ontario ou de la Vallée d'Ottawa. Cela s'applique même s'ils n'ont pas participé à leur championnat de zone dans la même année.
5. Dans tous les championnats où il y a moins de participants que le nombre de places donnant droit à des points, les joueurs sont classés en partant de la dernière position en montant. Par exemple, le classement accorde des points pour les 15 premières positions, dans un championnat de catégorie F ou G; si le tournoi de zone de cette catégorie ne regroupe que 10 compétiteurs, le joueur classé 10<sup>e</sup> recevra les points de la quinzième place alors que le vainqueur recevra les points de la sixième position.
6. Si les points d'un tournoi de catégorie F ou G ont été réattribués à titre de sous-catégorie d'un tournoi de catégorie D ou E pour lequel il y a une égalité en première position, la totalité des points ne sera pas accordée aux deux compétiteurs. Par exemple, une zone n'ayant pas de championnat des professionnels adjoints (Catégorie G) peut récompenser les meilleurs adjoints qui participent au championnat de zone (Catégorie E). S'il y a égalité en tête dans cette catégorie, les deux compétiteurs recevront un point de moins que le total des points de la première place.

## STRUCTURE DE POINTS PAR CATÉGORIE

<b>Catégorie A</b>	
<b>Championnat de la PGA du Canada</b>	
1 <sup>e</sup>	60
2 <sup>e</sup>	50
3 <sup>e</sup>	40
4 <sup>e</sup>	30
5 <sup>e</sup> – 8 <sup>e</sup>	20
9 <sup>e</sup> – 16 <sup>e</sup>	10
17 <sup>e</sup> – 32 <sup>e</sup>	5
33 <sup>e</sup> – 64 <sup>e</sup>	0

<b>Catégorie B</b>	
<b>Professionnels de club/ adjoints de la PGA du Canada</b>	
1 <sup>e</sup>	45
2 <sup>e</sup>	30
3 <sup>e</sup>	28
4 <sup>e</sup>	26
5 <sup>e</sup>	24
6 <sup>e</sup>	22
7 <sup>e</sup>	20
8 <sup>e</sup>	18
9 <sup>e</sup>	16
10 <sup>e</sup>	15
11 <sup>e</sup> – 15 <sup>e</sup>	12
16 <sup>e</sup> – 20 <sup>e</sup>	9
21 <sup>e</sup> – 30 <sup>e</sup>	6
31 <sup>e</sup> – 40 <sup>e</sup>	3

<b>Catégorie C</b>	
<b>Seniors de la PGA du Canada</b>	
1 <sup>e</sup>	35
2 <sup>e</sup>	25
3 <sup>e</sup>	23
4 <sup>e</sup>	21
5 <sup>e</sup>	19
6 <sup>e</sup>	17
7 <sup>e</sup>	15
8 <sup>e</sup>	13
9 <sup>e</sup>	11
10 <sup>e</sup>	9
11 <sup>e</sup> – 15 <sup>e</sup>	7
16 <sup>e</sup> – 20 <sup>e</sup>	6
21 <sup>e</sup> – 30 <sup>e</sup>	5
31 <sup>e</sup> – 40 <sup>e</sup>	3

Catégorie D					
Zone CB	Zone AB	Zone ON	Zone QC		
PGA de C B Championnat de zone	PGA de l'Alberta Championnat	PGA de L'Ontario Championnat	Choisy TPC Championnat des joueurs		
				1 <sup>e</sup>	25
				2 <sup>e</sup>	18
				3 <sup>e</sup>	16
				4 <sup>e</sup>	15
				5 <sup>e</sup>	14
				6 <sup>e</sup>	13
				7 <sup>e</sup>	12
				8 <sup>e</sup>	11
				9 <sup>e</sup>	10
				10 <sup>e</sup>	9
				11 <sup>e</sup> - 15 <sup>e</sup>	8
16 <sup>e</sup> - 20 <sup>e</sup>	6				
21 <sup>e</sup> - 25 <sup>e</sup>	5				

Catégorie E						
Zone SK	Zone MB	Zone NO	Zone VO	Zone MAR		
PGA de la Saskatchewan Championnat	PGA du Manitoba Championnat	PGA Nord de l'Ontario Championnat	Titleist & FootJoy Championnat de zone	PGA des Maritimes Championnat de zone		
					1 <sup>e</sup>	20
					2 <sup>e</sup>	15
					3 <sup>e</sup>	14
					4 <sup>e</sup>	13
					5 <sup>e</sup>	12
					6 <sup>e</sup>	11
					7 <sup>e</sup>	10
					8 <sup>e</sup>	9
					9 <sup>e</sup>	8
					10 <sup>e</sup>	7
					11 <sup>e</sup> - 15 <sup>e</sup>	6
16 <sup>e</sup> - 20 <sup>e</sup>	5					
21 <sup>e</sup> - 25 <sup>e</sup>	3					

Catégorie F					
Zone CB	Zone AB	Zone ON	Zone QC		
PGA de la C B Professionnels de club/Adjoins	PGA de l'Alberta Professionnels de club/Adjoins	PGA de l'Ontario Professionnels de club/Adjoins	PGA du Québec Professionnels de club/Adjoins		
				1 <sup>e</sup>	15
				2 <sup>e</sup>	12
				3 <sup>e</sup>	11
				4 <sup>e</sup>	10
				5 <sup>e</sup>	9
				6 <sup>e</sup>	8
				7 <sup>e</sup>	7
				8 <sup>e</sup>	6
				9 <sup>e</sup>	5
				10 <sup>e</sup>	4
				11 <sup>e</sup> - 15 <sup>e</sup>	3

Catégorie G						
Zone SK	Zone MB	Zone NO	Zone VO	Zone MAR		
PGA de la Saskatchewan Professionnels de club/Adjoins	PGA du Manitoba Professionnels de club/Adjoins	PGA Nord de l'Ontario Professionnels de club/Adjoins	PGA de la Vallée d'Ottawa Professionnels de club/Adjoins	PGA des Maritimes Professionnels de club/Adjoins		
					1 <sup>e</sup>	12
					2 <sup>e</sup>	10
					3 <sup>e</sup>	9
					4 <sup>e</sup>	8
					5 <sup>e</sup>	7
					6 <sup>e</sup>	6
					7 <sup>e</sup>	5
					8 <sup>e</sup>	4
					9 <sup>e</sup>	3
					10 <sup>e</sup>	2
					11 <sup>e</sup> - 15 <sup>e</sup>	1

### **Ordre dans lequel les égalités sont déterminées**

Lorsque deux ou plusieurs membres sont à égalité pour les points, les critères suivants sont utilisés pour déterminer l'ordre officiel:

1. Le membre ayant obtenu le plus de points dans l'année courante du calendrier et dans la catégorie A obtient le meilleur classement.
  - 1.1. S'il y a encore égalité, passez à l'étape suivante
2. Le membre ayant obtenu le plus de points dans l'année courante du calendrier et dans la catégorie B obtient le meilleur classement.
  - 2.1. Si deux ou plusieurs membres accumulent le même nombre de points dans la catégorie B, alors le plus petit différentiel de coups entre leur pointage final et celui du champion obtient la position
  - 2.2. S'il y a encore égalité, passez à l'étape suivante
3. Le membre qui obtient le plus de points dans l'année courante du calendrier dans la catégorie C obtient le meilleur classement.
  - 3.1. Si deux ou plusieurs membres accumulent le même nombre de points dans la catégorie C, alors le plus petit différentiel de coups entre leur pointage final et celui du champion obtient la position
  - 3.2. S'il y a encore égalité, passez à l'étape suivante
4. Le membre ayant obtenu le plus de points dans l'année courante du calendrier et dans la catégorie D obtient le meilleur classement.
  - 4.1. Si deux ou plusieurs membres accumulent le même nombre de points dans la catégorie D, alors le plus petit différentiel de coups entre leur pointage final et celui du champion obtient la position
  - 4.2. S'il y a encore égalité, passez à l'étape suivante
5. Le membre ayant obtenu le plus de points dans l'année courante du calendrier et dans la catégorie E obtient le meilleur classement.
  - 5.1. Si deux ou plusieurs membres accumulent le même nombre de points dans la catégorie E, alors le plus petit différentiel de coups entre leur pointage final et celui du champion obtient la position
  - 5.2. S'il y a encore égalité, passez à l'étape suivante
6. Le membre ayant obtenu le plus de points dans l'année courante du calendrier et dans la catégorie F obtient le meilleur classement.
  - 6.1. Si deux ou plusieurs membres accumulent le même nombre de points dans la catégorie F, alors le plus petit différentiel de coups entre leur pointage final et celui du champion obtient la position
  - 6.2. S'il y a encore égalité, passez à l'étape suivante
7. Le membre ayant obtenu le plus de points dans l'année courante du calendrier et dans la catégorie G obtient le meilleur classement.
  - 7.1. Si deux ou plusieurs membres accumulent le même nombre de points dans la catégorie G, alors le plus petit différentiel de coups entre leur pointage final et celui du champion obtient la position
  - 7.2. S'il y a encore égalité, passez à l'étape suivante
8. S'il a toujours égalité, répétait le processus se pour l'année précédente et toutes les années subséquentes.

## **Extensions médicales**

Dans l'éventualité où un membre est incapable de participer aux championnats de zone ou national de la PGA du Canada, il peut obtenir une extension médicale en vertu des critères suivants :

1. Si un membre ne participe à aucun tournoi éligible pour le classement de la PGA du Canada pendant une année complète, il peut obtenir une extension médicale. Cette extension, si approuvée, serait valable pour la saison suivante.
2. La demande doit être soumise par écrit accompagnée d'une lettre d'un médecin confirmant la condition médicale et expliquant pourquoi la condition empêche le membre de participer à un championnat professionnel de golf.
3. Un membre ne peut utiliser l'extension médicale qu'une seule fois en carrière pour la même condition médicale.
4. Des conditions autres que médicales entraînant la non-participation à un championnat national ou à un championnat de zone ne donnent pas droit à une exemption et ne seront pas considérées par le comité des championnats de la PGA du Canada.
5. Toutes les demandes doivent être soumises au comité des championnats de la PGA du Canada et la décision de ses membres est finale.
6. Si approuvée, les points acquis par le membre au 31 décembre de l'année précédant l'apparition de la condition médicale demeurent à son crédit. Quand le membre reprend la compétition l'année suivant l'extension médicale, les points des quatre années précédentes commencent à s'éliminer. Par exemple, un membre incapable de jouer en compétition en 2012 voit son extension acceptée. Quand il participe à un championnat éligible en 2013, les points obtenus au même événement en 2009 sont éliminés plutôt que ceux de 2010.

## FAQ

### **Q. Qu'est-ce que le Classement des Joueurs de la PGA du Canada?**

- A. Le Classement des Joueurs de la PGA du Canada est un système basé sur les membres qui a été développé pour promouvoir les championnats joués au plan national et régional et identifier les meilleurs joueurs de la PGA du Canada. Le Classement des Joueurs de la PGA du Canada met actuellement l'accent sur les championnats nationaux et de zone afin d'offrir les meilleures opportunités à chaque membre d'accumuler des points.

### **Q. Comment les dames peuvent-elles accumuler des points pour le classement?**

- A. Les dames sont éligibles à tous les championnats nationaux de la PGA du Canada listés. Veuillez vérifier les exigences d'éligibilité des championnats de zone en ce qui a trait à leur accessibilité. Il y a présentement des dames qui ont accumulé des points grâce à leurs résultats en championnat de zone.

### **Q. Pourquoi y-a-t-il des structures de points différentes pour chaque catégorie?**

- A. Les catégories prennent en compte le nombre de participants au tournoi et la quantité de joueurs classés parmi les 100 meilleurs au sein de ce contingent.

### **Q. Quelle structure a été utilisée pour développer le Classement des Joueurs de la PGA du Canada?**

- A. La recherche a porté sur la comparaison des mérites des différents systèmes de classement au golf et dans d'autres sports. LA PGA DU CANADA a reçu les conseils de Computan, la compagnie de logiciels utilisée pour créer le logiciel de classement, qui fournit également des logiciels à Tennis Canada, à leurs associations provinciales et à Squash Canada. D'autres systèmes de classement ont été étudiés incluant le World Golf Rankings, l'ordre du mérite national de Golf Canada et l'ordre du mérite Premiers Élans CN.

### **Q. À quelle fréquence le classement des joueurs de la PGA du Canada sera-t-il mis à jour?**

- A. Le Classement des Joueurs de la PGA du Canada sera mis à jour le lendemain de chacun des championnats énumérés.